



FFvolley

Ligue Bourgogne
Franche-Comté

**Réunion de la commission
Développement. N° 2024-1**
25/03/2024

SOMMAIRE

- **Projet Sportif Fédéral de l'Agence Nationale du Sport**
- **Annualisation de la pratique**
- **Intervention en milieu scolaire**
- **Questions diverses**

Projet Sportif Fédéral (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Bilan 2023 et lancement de la campagne 2024





Informations :

<http://www.ffvb.org/345-37-1-PSF---Projets-Sportifs-Federaux>

PROJET SPORTIF FEDERAL DE L'ANS

Bilan 2018-2023

L'enveloppe PSF de la FF VOLLEY :

- Année 2020 : 1 243 370 € pour l'ensemble du territoire national
- Année 2021 : 1 632 000 € dont 250 150 € issus du plan « France Relance ».
- Année 2022 : 1 575 000 € pour l'ensemble du territoire national
- Année 2023 : 1 435 600 € pour l'ensemble du territoire national
- Année 2024 : 1 378 000 € pour l'ensemble du territoire national
- En parallèle des PSF, l'ANS finance également les **Projets Sportifs Territoriaux (PST)**, qui permettent de soutenir la professionnalisation

(aide à l'emploi. Informations et contacts dans vos départements : [ICI](#) en Bourgogne [ICI](#) en Franche-Comté, voir « accès direct département » dans le menu supérieur)

PROJET SPORTIF FEDERAL DE L'ANS

Bilan 2018-2022 / Projection 2024

- Enveloppe globale ANS Bourgogne Franche-Comté VB :
 - 2018 (Enveloppe CNDS) 8 dossiers = 18 800 €
 - 2019 (PSF de l'ANS) 8 dossiers = 26 892 €
 - 2020 (PSF de l'ANS) 14 dossiers = 35 161 €
 - 2021 (PSF de l'ANS) 20 dossiers = 42 504 € + 6040 € France relance
 - 2022 (PSF de l'ANS) 23 dossiers = 38 004 € + 4500 € d'enveloppe complémentaire (augmentation du nombre de dossiers)
 - 2023 (PSF de l'ANS) 25 dossiers = 42 503 €
 - 2024 : ?

Enveloppe globale en baisse en 2022 42504€ contre 47947€ en 2021

Enveloppe globale en baisse en 2023 10% annoncé mais stabilisée

Enveloppe globale en baisse en 2024 ?

PROJET SPORTIF FEDERAL DE L'ANS

Bilan 2018-2023

- Augmentation du nombre de dossiers :
 - 2018 (Enveloppe CNDS) 8 dossiers = 6 clubs + 2 instances (1 CD + ligue)
 - 2019 (PSF de l'ANS) 8 dossiers = 6 clubs + 2 instances
 - 2020 (PSF de l'ANS) 14 dossiers = 11 clubs + 3 instances
 - 2021 (PSF de l'ANS) 20 dossiers = 16 clubs + 4 instances
 - 2022 (PSF de l'ANS) 23 dossiers = 17 clubs + 6 instances
 - 2023 (PSF de l'ANS) 25 dossiers = 19 clubs + 6 instances
- Nombre de structures 2023 (hors club jeune) : 43. 58 % des structures ont déposé un dossier PSF en 2023 (moyenne nationale 28% en 2021)
- Il est rappelé qu'une subvention est une contribution discrétionnaire et facultative des pouvoirs publics. Il appartient à l'administration d'apprécier le caractère suffisant des justifications apportées, et ainsi de fixer en conséquence le montant du concours financier apporté.

Bilan 2018-2023

L'enveloppe PSF « CLUB »

- Année **2018** : **7 300€** pour l'ensemble des clubs de Volley-ball en Bourgogne Franche-Comté. (Enveloppe CNDS des DDJS)
- Année **2019** : **11 516€** sont reversés aux clubs (première année du PSF géré par l'ANS en lien avec la fédération et la ligue)
- Année **2020** : **18 500 €** sont reversés aux clubs (enveloppe complémentaire de 6000€ attribuée au titre de l'augmentation des dossiers)
- Année **2021** : **28 200 €** sont reversés aux clubs (enveloppe complémentaire de 3700€ attribuée au titre de France Relance)
- Année **2022** : **25 000 €** sont reversés aux clubs (augmentation car sans enveloppe complémentaire)
- Année **2023** : **21 500 €** sont reversés aux clubs (diminution et premiers dossiers refusés)
- Le nombre de dossiers est passé de **7 en 2018 à 25 en 2023** (8 en 2019, 14 en 2020, 20 en 2021, 22 en 2022)

Bilan 2018-2023

L'enveloppe PSF « structures »

- Année 2017 : 11 000€ pour la ligue en Bourgogne Franche-Comté. (Enveloppe CNDS des DRJSCS)
- Année 2018 : 8 500 € pour la ligue en Bourgogne Franche-Comté. (Enveloppe CNDS des DRJSCS + contrepartie 10 000€ aide à l'emploi)
- Année 2019 : 13 376 € 1^{ère} enveloppe PSF Fédéral (0 enveloppe CD)
- Année 2020 : 13 161 € + 2 CD pour 3500€ (Augmentation PSF)
- Année 2021 : 14 247 € + 3 CD pour 5500€ (Augmentation PSF)
- Année 2022 : 9504 € + 5 CD pour 8000€ (1^{ère} baisse PSF)
- Année 2023 : 13 503 € + 5 CD pour 7500€ (Baisse PSF)

PROJET SPORTIF FEDERAL DE L'ANS

Bilan 2018-2023

Les subventions PSF de structuration depuis 2019

Tous les demandeurs depuis la reprise des subventions CNDS ont pu être servis pour favoriser le développement sur l'ensemble du territoire.

Avec la baisse constatée et l'augmentation du nombre de dossiers, le modèle pour 2023 a été modifié car le saupoudrage sur l'ensemble du territoire n'était plus finançable.

Passage du PSF de structuration à un PSF de développement, en fonction :

- des résultats obtenus suite à l'attribution des précédentes subventions (données chiffrables des indicateurs + comptes rendus financiers),
- du scoring individuel par club et son évolution (nombre de licences),
- des nouvelles demandes.

CAMPAGNE 2024

Comptes Rendus Financiers 2023

Positionnement de chaque structure **avant le 17/04/2024** sur l'un des 2 scénarios suivants :

- 1) L'association a réalisé l'action en 2023 **(A PRIVILEGIER)**
 - Déposer le compte rendu définitif sur le [compte asso.](#)

- 2) L'association va terminer l'action au cours du 1^{er} semestre 2024
 - Déposer le compte rendu intermédiaire sur le [compte asso](#) : joindre un CRF intermédiaire scanné au moment de la demande 2024 (dans la rubrique « documents spécifiques au dossier »)
 - Définitif à renvoyer impérativement avant le 30/06/2024

Un mail de la fédération a été envoyé le 17/01/2024. 21 structures (sur 25) n'ont pas répondu ou envoyé de compte rendu à ce jour.

[AIDE FFVOLLEY](#)

[Guide pour déposer un compte rendu financier \(doc ANS - 2022\)](#)

CAMPAGNE 2024

Mise à jour du [compte asso](#)

- Pour toutes les **structures qui possèdent déjà un compte** :
 - Se connecter
 - Mettre à jour les informations et documents nécessaires (*Budget prévisionnel, bilan n-1, liste des dirigeants, statuts, projet associatif, rapport d'activité, RIB au nom de la structure*).
 - Document d'aide : [ICI](#)
 - Attention une « attestation d'affiliation à la FF volley » est nécessaire. Elle est disponible sur votre espace club [ICI](#)
- Pour les **structures qui n'ont pas encore de compte** :
 - Document d'aide : [ICI](#)
 - Se rendre sur le [compte asso](#) pour créer son compte.

CAMPAGNE 2024

Tableau de toutes les actions éligibles en annexe

- Priorités fédérales :

- Public jeune
- Diversification de la pratique
- Formation, structuration et projets innovants

- Recommandations de l'ANS :

- projets « parasport » : ces projets seront prioritairement financés
- Public féminin : L'indiquer dans le public bénéficiaire si « majoritairement féminin »
- Territoires carencés : Informations annexe 4 « [note de cadrage](#) »

- Point d'attention pour 2024

- Obligation de proposer des indicateurs chiffrés quantifiables pour chaque action (au moins 2), vérifiables sur l'espace club (*nombre licences, pass évènementiels, club jeune, déclaration de tournoi, engagement d'équipe, opération smashy, création d'événements...*) ou avec justificatif (conventions scolaires, liste des participants...)

CAMPAGNE 2024

- Orientations fédérales :

- Public jeune : Opérations en milieu scolaire
 - 1er degré => [« SMASHY »](#) et [« 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école »](#)
 - 2nd degré => [« Club Jeunes »](#) et [« Deux heures supplémentaires de sport au collège »](#)
- Diversification de l'offre de pratique :
 - Opération parasport et sport santé :
 - « Volley Santé & PSF » (mardi 2 avril, 18h-19h30) pour participer, cliquez [ici](#)
 - « Para-Volley & PSF » (jeudi 4 avril, 12h-13h30) : pour participer, cliquez [ici](#)
 - Annualisation de la pratique en BFC
 - Voir suite du document
- Accession au sport de haut niveau : uniquement pour la ligue
- Exemples de fiches actions et de projets à déposer en annexe (club jeune/stage outdoor)

Campagne 2024

DEPOSER VOTRE DEMANDE

Document d'aide :

- Déposer une demande PSF : [ICI](#)
- Note de cadrage FFVOLLEY 2024 : [ICI](#) *Document très complet à lire impérativement.*
- Information sur le site internet fédéral : [ICI](#)

Site de l'ANS :

- [COMPTE ASSO](#)

Aide complémentaire à la ligue :

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez des conseils pour orienter vos projets, chiffrer vos demandes, remplir votre dossier...

sboye@bourgognefranchecomtevolley.fr

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Cohérence territoriale :

Les subventions attribuées aux CD et à la ligue font partie d'une même enveloppe (part instances du PSF) et sont donc liées.

Afin de rendre le développement de la pratique plus efficace sur notre territoire, il convient de coordonner les différentes actions mise en place par les CD et la Ligue.

Les subventions ligues sont soumises à **des critères précis** imposés par la fédération tels que : le nombre de licenciés, le nombre de licences événementielles, taux de renouvellement, nombre d'emplois, d'événements, de formations de cadres, de jours de stages CRE, de compétitions jeunes etc... qu'il convient d'étendre aux Comités Départementaux pour harmoniser la cohérence des missions de chacun.

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Priorités des instances en Bourgogne Franche-Comté dans les orientations fédérales :

1. PUBLIC JEUNE

1. SMASHY & PERISCOLAIRE
2. SECOND DEGRE (CLUB JEUNES, SECTIONS SPORTIVES, CLASSES A HORAIRES AMENAGES, ...)
3. **ECOLE DE VOLLEY & BABY VOLLEY**
4. AUTRES DISPOSITIFS (VACANCES APPRENANTES, STAGES, 30 MIN ACTIVITE PHYSIQUE QUOTIDIENNE, ACTIONS AVEC ASSOCIATIONS AFFILIEES AUX FEDERATIONS SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES, ...)

2. DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE

1. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE OUTDOOR (BEACH, GREEN, SNOW)
2. **SENSIBILISATION A LA PRATIQUE LOISIRS / STRUCTURATION DE L'OFFRE COMPET'LIB / CORPO / COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIEES AUX FEDERATIONS AFFINITAIRES**
3. ACTIONS D'ANIMATION/DECOUVERTE EN TERRITOIRES CARENCES (ZRR, QPV, ...)
4. ACTIONS A DESTINATION DU PUBLIC FEMININ (PRATIQUANTES, DIRIGEANTES, ...)

3. FORMATION & STRUCTURATION

1. FORMATION : ORGANISATION DE FORMATIONS TECHNIQUES OU A DESTINATION DE DIRIGEANTS, ENCADRANTS, BENEVOLES, ARBITRES, ENSEIGNANTS...
2. STRUCTURATION : STRUCTURATION ET PROJETS INNOVANTS (AUTRES QUE LES DISPOSITIFS DEJA CITES)

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Priorités des COMITES DEPARTEMENTAUX :

1. PUBLIC JEUNE

3. ECOLE DE VOLLEY & BABY VOLLEY

Mise en place de championnats jeunes à destinations des M13, M11, M9 voir M7.

- **Organisation interne ou inter-CD**
- **Dates adaptées en fonction du calendrier régional**
- **Demande faite à la CSR de construire le calendrier départemental pour harmoniser les dates sur l'ensemble du territoire. Mise en place de stages jeunes M13, 10 journées minimums par an**

4. AUTRES DISPOSITIFS

Mise en place de stages jeunes M13, 10 journées minimums par an

2. DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE

1. SENSIBILISATION A LA PRATIQUE LOISIRS / STRUCTURATION DE L'OFFRE COMPET'LIB / CORPO / COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIEES AUX FEDERATIONS AFFINITAIRES

Organisation de championnats loisirs et compet lib

Campagne 2024

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Priorités des COMITES DEPARTEMENTAUX :

PUBLIC JEUNE

ECOLE DE VOLLEY & BABY VOLLEY

ACTION CD : Organisation de championnats jeunes à destinations des M13, M11, M9 voir M7 de septembre à MARS.

Nombre de journée minimum : 4

Action ligue : Organisation des championnats régionaux en 2^{ème} partie de saison. A raison de

- 4 journées M13
- 3 journées M11

Pas de journées CD pendant la période de championnat régionale.

Campagne 2024

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Priorités des COMITES DEPARTEMENTAUX :

PUBLIC JEUNE

ACTION CD : Mise en place de stages jeunes M13

Nombre minimum de journée par an : 8

ACTION Ligue : Mise en place de stages jeunes M15 et M18

Nombre minimum de journée CRE par an par catégorie : 20

Pas de journées CD pendant la période les stages CRE.

Campagne 2024

LES COMITES DEPARTEMENTAUX

Priorités des COMITES DEPARTEMENTAUX :

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE

SENSIBILISATION A LA PRATIQUE LOISIRS / STRUCTURATION DE L'OFFRE COMPET'LIB / CORPO / COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIEES AUX FEDERATIONS AFFINITAIRES

ACTION CD :

Organisation de championnats loisirs et compet lib

ACTION Ligue :

Animations ponctuelles sur public loisir type semaine du VL21

Annualisation de la pratique:

A CHACUN SON VOLLEY



OBJECTIF 2024



Créer un circuit régional annuel « multivolley » proposant des manifestations ouvertes à tous sur l'ensemble du territoire.

Basé sur le circuit outdoor actuel regroupant des tournois de green volley ouverts à tous durant la période estivale (juin/juillet), ce challenge vise à organiser de nouvelles étapes tout au long de l'année sur des thématiques spécifiques pour accueillir tous types de publics.

- Tournois de green volley
- Tournois loisirs 4x4
- Tournois de snow volley
- Tournois de soft volley
- Tournois de volley assis



Ces tournois doivent obligatoirement être ouvert à tous, licenciés ET non licenciés, pratiquants occasionnels, personnes sédentaires, éloignées de la pratique, en situation de handicap etc...

ANNUALISATION DE LA PRATIQUE

OBJECTIF 2024

volley ball 

beach volley 

volley assis 

Le circuit outdoor reste une priorité régionale.

L'idée est d'étendre la mise en valeur des tournois clubs/CD et de créer de nouveaux évènements ouverts à tous, sur l'ensemble de la saison.

Ce challenge "plurivolley" permettra de classer les organisateurs de manifestations au nombre de pratiquants non licenciés qu'il réussissent à réunir sur l'ensemble de l'année.

Avec le soutien matériel et humain de la ligue pour l'organisation de chaque évènement, les clubs/comités peuvent se positionner pour accueillir plusieurs dates sur la saison sportive dans différentes disciplines.

Détail du projet « MULTIVOLLEY » en annexe.

Afin de créer une dynamique régionale, la ligue propose un soutien matériel si besoin et peut vous aider à sensibiliser un large public en organisant une journée « A CHACUN SON VOLLEY »

Opérations en milieu scolaire



OPERATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

ANNEE 2024

Proposition d'aide à la mise en place d'actions en milieu scolaire :

- Projet « en route pour les jeux » à l'école primaire
 - Mise à disposition d'un cadre à raison de 2 journées par club en début et fin de saison (priorité aux clubs ne possédant pas de professionnels de l'activité)
 - Action à mettre en place sur la période mai-juin 2024 reconduite sur septembre octobre.
 - Possibilité d'aide matériel pour les tournois de fin de cycle.
- A chacun son volley pour les interventions au collège et au lycée.



Question diversifies